

POUR UNE RÉPUBLIQUE ANTIRACISTE

Les livrets thématiques
de l'Avenir en commun



édition 2022

41

contre les discriminations

L'UNION POPULAIRE



SOMMAIRE :

	Notre constat : racisme et discriminations bafouent nos principes républicains	2
	Notre projet : faire France de tout bois !	6
	Nos propositions pour faire de l'égalité en droit une égalité de fait	10
	1. Garantir l'effectivité du principe d'égalité	10
	2. Des mesures spécifiques et politiques transversales	10
	3. Reconnaître la pluralité de notre histoire commune	10

Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Maude Wadelec, conseillère municipale à Grenoble, et Laurent Sorel, conseiller d'arrondissement à Paris, avec la participation de Danièle Obono, députée, membre du groupe de La France insoumise.

Il complète l'Avenir en commun (édition Le Seuil, 2021, 3 €), le programme pour l'Union populaire et son candidat Jean-Luc Mélenchon.

I

**NOTRE CONSTAT :
RACISME ET
DISCRIMINATIONS
BAFOUENT NOS
PRINCIPES RÉPUBLICAINS**

Le racisme est une triple violence. Il prend la forme d'agressions physiques et morales, qui ciblent certains individus dont la dignité est contestée. Insidieusement, il circule dans les propos qui prêtent des comportements spécifiques à des populations, banalisant un traitement réservé et inégalitaire. Il étouffe en conséquence les conditions de vie quotidiennes de nombreuses personnes, qui vivent dans l'angoisse, sur le qui-vive et développent des réflexes de défense systématique.

Or, les actes comme la parole raciste demeurent répandus dans notre pays. Chaque année, dans son rapport, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) pointe le niveau inquiétant des « formes multiples de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et de discrimination » qu'elle évoque : « discriminations à l'égard des gens du voyage, des Tsiganes, des Roms », « islamophobie », « anti-noirs », « anti-asiatiques », etc.

Un phénomène majeur

Les chiffres du ministère de l'Intérieur sur les « faits délictueux à caractère raciste, antisémite et antimusulman » ont doublé entre 2017 et 2020.

L'année 2019 a ainsi enregistré 1 983 faits constatés à caractère raciste, soit la deuxième année la plus haute depuis que ces statistiques sont relevées. Dans le détail : les actes anti-musulmans ont enregistré une hausse globale de 54 % ; les actes antisémites ont connu une hausse de 27 % ; les autres faits réunis sous la catégorie générique « actes racistes », ont augmenté de 131 %, les populations noires et arabes restant les plus ciblées.

La crise sanitaire a également contribué à mettre en lumière un racisme anti-Asiatiques virulent. Les préjugés très négatifs envers les Roms persistent eux d'années en années, ce qui en fait le groupe social le plus stigmatisé.

En outre, les données statistiques ne rendent compte du phénomène que de façon très partielle, car les actes racistes sont largement sous-rapportés. Les victimes ont honte et peur. Peu d'entre elles portent plainte, anxieuses de l'accueil qui peut leur être réservé (refus de dépôt de plainte, éventuellement accompagné de déclarations racistes), sceptiques face au taux élevé d'abandon des poursuites, et bien en peine d'apporter une preuve matérielle de l'acte. Néanmoins, en 2019, 1,1 million de personnes de plus de 14 ans déclarent avoir été victimes d'au moins une atteinte – injures, menaces, violences ou discriminations « à caractère raciste », 6 603 affaires ont été transmises en justice et ont donné lieu à 393 condamnations.

Ces victimes sont autant des femmes que des hommes, mais deux fois plus souvent des jeunes que des seniors. Les immigré-es, et encore plus leurs descendant-es, s'avèrent incomparablement plus touché-es. Les travailleur-ses pauvres, les chômeur-ses et les habitant-es des quartiers prioritaires indiquent aussi beaucoup plus souvent être victimes de discriminations.

Domination et oppression systémiques

Le racisme n'est pas un simple préjugé mais un ensemble de pratiques et de représentations, qui conduisent à la stigmatisation et à l'infériorisation de groupes en raison de caractéristiques généralement imaginaires, toujours essentialisées.

Ce processus ne se limite pas à la couleur de peau. Il se fonde aussi sur des pratiques culturelles (religion, langue, coutumes, etc.) que l'on prête à des groupes qui vont être discriminés, marginalisés, voire remis en cause dans leur nationalité française. C'est donc à la fois un système d'inégalités et une idéologie justifiant ce système.

« *La race n'existe pas mais elle tue* », écrivait la sociologue Colette Guillaumin. Elle tue même deux fois, renchérit aujourd'hui la chercheuse Rachida Brahim : par le crime d'abord, par sa banalisation ensuite.

Et lorsqu'on n'en meurt pas, le racisme condamne à être « *davantage exposé au chômage, à la précarité sociale, à de mauvaises conditions de logement et à un moins bon état de santé, compromet l'insertion professionnelle des plus jeunes, surexpose aux contrôles policiers et à des relations dégradées avec les forces de l'ordre [...], entrave de façon durable et concrète les parcours de millions* », de citoyen-nes, mettant « *en cause leurs droits les plus fondamentaux* », selon les mots du Défenseur des droits.

Dans son rapport de 2020, il expose ainsi, page après page, les discriminations (emploi, logement, éducation...) ; montre l'absence d'audit sérieux au-delà des quelques testings qui confirment depuis des années les mêmes discriminations ; signale l'inefficacité et l'inadéquation de la réponse pénale ; et dénonce l'absence de politiques publiques volontaristes. Ces discriminations représentent un tiers des saisines que reçoit l'autorité administrative tous les ans et concernent autant le marché du travail que la vie quotidienne.

École, emploi, logement, police... : des maltraitances quotidiennes

Or, les discriminations racistes s'alimentent les unes les autres. Elles sont cumulatives. Le refus d'embauche en raison du prénom oblige à se loger dans un habitat à coût modique, souvent situé dans une zone sensible dont l'adresse va elle-même fermer des portes... Les discriminations ne s'additionnent pas : elles se multiplient.

Lors de la recherche d'un emploi, les personnes ayant un nom à consonance arabe doivent envoyer plus de trois CV afin de décrocher un entretien, contre seulement deux pour une personne avec un nom à consonance hexagonale. Les personnes d'origine étrangère ont 8% de possibilités en moins d'exercer un emploi public.

Déjà en 2002, le Conseil économique et social (Cese) relevait pour sa part que de très nombreux jeunes dits « *d'origine étrangère* » se trouvaient exclus des différentes sphères d'intégration sociale, économique et culturelle. En 2016, France Stratégie dresse le même constat : « *toutes choses égales par ailleurs, les hommes sans ascendance migratoire directe ont toujours plus de chances d'accès à l'emploi et de meilleurs salaires.* ». En 2021, un sondage mené par l'Ifop indique un doublement en 20 ans des discriminations perçues à l'embauche en vertu « *de l'origine, de la race ou de l'ethnie* ». Cela produit également de l'autocensure, en particulier dans la sphère professionnelle où les individus victimes de racisme peuvent intégrer la violence qui leur est faite et limiter leurs ambitions.

Puis, au moment de se loger, la couleur de peau ou l'appartenance ethnoculturelle supposée sont également des facteurs déterminants. Les personnes perçues comme non blanches ont une probabilité cinq fois plus élevée que les autres d'avoir connu une expérience de discrimination lors de leur recherche d'un toit.

Ce sont aussi des droits, comme celui à la sûreté, qui sont systématiquement bafoués. Le Défenseur des droits relevait ainsi en 2017 que les personnes perçues comme noires ou maghrébines encouraient un risque 20 fois plus élevé de contrôle d'identité par les forces de l'ordre.

Aux discriminations raciales s'ajoutent aussi et se cumulent à celles liées au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'âge, à la classe sociale, l'origine géographique... Elles sont intersectionnelles, une dimension à laquelle le Défenseur des droits est particulièrement sensible et qu'il privilégie afin de saisir ces phénomènes dans toute leur complexité.

Plusieurs catégories de la population sont donc systématiquement discriminées, exclues et invisibilisées, aux niveaux politique, économique, social et culturel, des bancs du Parlement aux écrans de télévision.

La CNCDH, le Défenseur des droits et nombre de chercheur·ses et d'associations formulent depuis des années des recommandations pour une stratégie globale, et en faveur de politiques publiques fortes alliant prévention et lutte contre les différentes formes de racisme et discriminations. Elles restent lettre morte faute de volonté politique.

Le quinquennat Macron a ressemblé aux précédents. Il a été « *exemplaire* » dans le déploiement d'une rhétorique et de politiques pernicieuses, parées des atours de l'universalisme, de la République et de la laïcité, qui s'en sont trouvés complètement pervertis.

Le quinquennat de la honte

Le Président qui aimait à se présenter comme le seul rempart contre l'extrême-droite lui aura au contraire déroulé le tapis rouge. Au cours des cinq dernières années, Emmanuel Macron, ses gouvernements successifs et sa majorité ont constamment nié l'existence d'inégalités, légitimé les discours racistes et préjugés xénophobes, dénigré la recherche académique sur le racisme, attaqué les associations de défense des droits humains, fustigé les manifestant-es pour l'égalité des droits et mis en œuvre des politiques d'amalgames.

En 2017 et 2018, Emmanuel Macron a répété des propos stigmatisants à l'encontre des femmes africaines qui feraient « sept à huit » enfants (aucun pays africain n'atteint plus ce niveau !) et seraient ainsi responsables du sous-développement continental, ou de la démographie africaine, qui serait une « bombe » en matière d'immigration. Alors qu'en réalité, c'est le sous-développement qui accroît la fécondité et conteste les droits reproductifs des femmes, dans le monde entier.

La loi sur l'asile et immigration débattue tout au long de l'année 2018 aura été un moment de relai régulier de rhétorique xénophobe. Le texte, critiqué par l'ensemble des organisations de défense des droits humain pour son caractère répressif et discriminatoire, est salué par l'extrême-droite, en France et en Italie, comme une application d'une partie de son programme.



« J'exhorte la France, comme je le fais pour beaucoup d'autres pays, à examiner sérieusement ses méthodes de maintien de l'ordre et à éliminer les pratiques discriminatoires et les biais envers certains groupes. »

Michelle Bachelet,
Haut-commissaire de l'ONU
aux droits humains, décembre 2020

En 2020, alors que se multiplient les manifestations contre le racisme et les violences policières en France en écho et en solidarité avec celles qui se déroulent aux États-Unis d'Amérique suite à l'assassinat de George Floyd, il fustige le « monde universitaire » coupable, selon lui, d'endoctriner la jeunesse, d'« ethniciser la question sociale » et d'œuvrer ainsi au « sécessionnisme » en cassant la « République en deux ».

Le préfet de police de Paris s'empresse de nier l'évidence de violences racistes dans la police, tout en interdisant et calomniant les manifestations de solidarité, malgré les récurrentes révélations médiatiques sur le sujet.

« Comme dans la Hongrie d'Orban, le Brésil de Bolsonaro ou la Pologne de Duda, les études postcoloniales et décoloniales, les travaux portant sur les discriminations raciales, les études de genre et l'intersectionnalité sont précisément ciblés. Personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publics, docteurs et docteuses, doctorants et doctorantes des universités, nous ne pouvons que déplorer l'indigence de Frédérique Vidal, ânonnant le répertoire de l'extrême droite sur un "islamo-gauchisme" imaginaire, déjà invoqué en octobre 2020 par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Mais, plus encore, nous nous insurgons contre l'indignité de ce qu'il faut bien qualifier de chasse aux sorcières. »

Tribune de plus de 600 personnels
de l'enseignement supérieur
et de la recherche

En 2021, entre deux vagues épidémiques gérées de mal en pis par l'exécutif, alors que les écoles sont laissées sans protections suffisantes et que les étudiant-es se pressent dans les files de distributions alimentaires, les ministres de l'Education et de l'Enseignement supérieur, Blanquer et Vidal, se lancent sur toutes les ondes dans une chasse aux sorcières contre celles et ceux que le régime désigne comme des ennemis de l'intérieur : universitaires, associations et opposant-es politiques.

Cette offensive réactionnaire se cristallise lors des débats autour de la loi censée « conforter les principes de la République », dite « loi séparatisme », mais qui en réalité les bafoue allègrement, donnant libre cours à toutes les surenchères sécuritaires et racistes, tous les amalgames et propositions discriminatoires. Une loi inutile et dangereuse, dénoncée par les associations, syndicats et organisations de défense des droits humains comme constituant « une atteinte sans précédent au socle de notre République et menaçant nos libertés les plus fondamentales ».

« Jusqu'à présent, le débat parlementaire a été marqué par une surenchère sécuritaire inquiétante avec des propos ciblant les musulmans, puis généralisant des critiques à peine voilées contre les associations, en distillant le soupçon qu'elles ne respecteraient pas les principes républicains. En s'attaquant à la liberté d'association, d'opinion, d'expression et de manifestation, mais également en introduisant de nouveaux contrôles risquant de renforcer l'arbitraire administratif et politique, ce projet de loi, s'il est adopté, fragilisera durablement l'ensemble du tissu associatif français. »

Coalition pour les Libertés associatives

Seul le groupe parlementaire de La France insoumise a voté en bloc contre cette loi de la première lecture jusqu'à son adoption définitive.

Le renouveau du mouvement antiraciste

Les mouvements antiracistes sont aussi anciens que les premières expressions du racisme. Les personnes concernées n'ont jamais cessé de résister, de s'opposer, et de se mobiliser contre leur oppression, seules ou avec l'aide d'allié-es humanistes et progressistes. Et les cinq dernières années n'ont pas fait exception.

Ce mardi 2 juin 2020 fut un des moments forts de la lutte antiraciste pendant de ce sinistre quinquennat. Ce jour-là, à l'appel du comité Adama, du nom d'Adama Traoré, jeune

« VOUS STIGMATISEZ LES MUSULMANS AVEC UNE LOI INUTILE ET DANGEREUSE »

Extrait de l'intervention de Jean-Luc Mélenchon, lundi 1^{er} février 2021, à l'Assemblée nationale, contre le projet de loi

« La loi que vous proposez est en partie inutile, car répétant ce qui existe déjà, et dangereuse quant au reste, car elle menace la liberté. Surtout, elle ouvre la porte à ce que nous ne connaissons que trop, au déferlement de commentaires profondément néfastes à l'unité de la patrie, qui compte 5 ou 6 millions de musulmans – nos compatriotes, nos parents souvent, nos alliés toujours. Déjà, je le répète, nous n'en avons que trop entendu. [...]

Il y a eu 3 millions de malades du covid-19, 75 000 morts et 145 000 personnes contaminées depuis la semaine dernière. Nous, nous allons passer quinze jours à soupeser l'éventualité d'un lien entre une religion et des pratiques terroristes. Nous évoquerons le port du foulard par les délégataires de service public, affaire réglée par la jurisprudence depuis 2013.

Météo France annonce que d'ici à la fin du siècle, si nos émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au même rythme, la température aura augmenté de 6 degrés, ce qui rendrait impossibles tous les modes de fonctionnement actuels ; nous, nous allons parler de la polygamie [...]. Pourtant, la polygamie tombe déjà sous le coup de l'article 433-20 du code pénal !

Il y a 800 plans sociaux dans ce pays ; nous, voyez-vous, nous débattons des certificats de virginité, pratique que l'Ordre des médecins interdit à ses membres !

Il y a 10 millions de pauvres, et combien d'affamés parmi eux ? Nous, nous discuterons des menus des cantines scolaires. Certainement, personne ne se plaindrait qu'il ne s'y trouve jamais de viande le vendredi, si tout le monde pouvait avoir du poisson ! [...]

Les tarifs du gaz, de l'électricité et des péages augmentent ; nous, nous allons aborder la question de la mixité dans les piscines municipales.

L'aide alimentaire concerne 8 millions de personnes ; mais nous nous pencherons sur le contrat d'engagement républicain, lequel couvrira d'ailleurs de ridicule ceux qui le proposent. [...]

Nous ne sommes pas naïfs au point de croire qu'il n'y a pas de séparatisme dans ce pays. Il est violent, agressif : c'est le séparatisme social, celui des Français qui se réfugient à l'étranger pour fuir le fisc, qui organisent la construction de leur logement de manière à ne pas s'encombrer de compatriotes dans le besoin. Dans le 8e arrondissement de Marseille, la moitié des habitations se trouvent au sein de résidences privées, fermées ; permettez-moi d'appeler cela du séparatisme.

Les écoles privées regroupent souvent une population bien typée, sélectionnée sur ses revenus. [...]

La France est grande parce qu'elle fait France de tout bois ! La France est grande parce qu'elle prend ses enfants comme ils sont, parce qu'elle ne leur demande pas ce qu'ils pensent, parce qu'elle leur reconnaît une liberté totale. Elle leur demande seulement de se mettre au service du bien commun et de respecter les lois qu'elle a décidées pour elle. Et ils le font ! [...]

Ce texte ne sert à rien ; ce texte est dangereux. Et je vous mets en garde. Je veux bien admettre votre sincérité, mais je crois que nous la payons d'un prix trop élevé, celui de l'unité elle-même. Non, les chemins de la raison ne s'ouvrent pas à la faux. Non, la porte de l'universel ne s'ouvre pas à coups de pied. Non, l'amour de la République, comme tout amour, ne vaut rien sous la menace. »

homme de 24 ans mort le 19 juillet 2016 après son interpellation par des gendarmes, entre 20 000 (selon la police) et 80 000 personnes (selon les organisateur-ices), vinrent demander justice devant le Tribunal de Paris.

Un rassemblement calme, massif et déterminé, galvanisé par le mouvement planétaire « *Black Lives Matter* » à la suite du meurtre de l'Afro-étasunien George Floyd par un policier, mais s'inscrivant dans la longue lignée des mobilisations antiracistes françaises contemporaines, depuis la marche pour l'égalité de 1983.

10 jours plus tard, samedi 13 juin 2020, malgré les intimidations du préfet de police de Paris qui fit bloquer la place de la République, empêchant la manifestation de se déployer comme prévu, une foule immense était également au rendez-vous.

De la dénonciation des violences racistes dans la police aux revendications de l'égalité des droits au quotidien, des manifestations de rue aux réseaux sociaux, des prises de paroles médiatiques aux engagements politiques, de nouvelles générations ont ainsi rejoint, au cours des cinq dernières années, la grande lutte républicaine pour l'émancipation individuelle et collective.

II

**NOTRE PROJET :
FAIRE FRANCE
DE TOUT BOIS !**

L'extrême-droitisation du discours politique et médiatique attise les peurs et les haines. Nous pensons au contraire que la créolisation, la rencontre des cultures qui se mélangent pour produire de l'inattendu, font la richesse, la force et la beauté de notre patrie républicaine.

« La créolisation est avant tout un état de fait. Elle décrit la vie elle-même. Nous, les êtres humains, nous réinventons sans cesse dans nos relations avec les autres. La créolisation n'est pas autre chose. »

Jean-Luc Mélenchon, septembre 2021

Emprunté au poète et philosophe martiniquais Édouard Glissant qui l'utilisait pour décrire ces sociétés antillaises où « *l'homme essaie d'une manière obscure d'accommoder, d'harmoniser des éléments de civilisation très divers* », le concept de créolisation permet de penser la société française dans toute sa diversité.

La créolisation n'est ni un projet ni un programme : c'est un fait qui se produit de lui-même. C'est le résultat de notre histoire : un processus de création permanent d'une identité commune par la rencontre de populations différentes, par les échanges entre cultures présentes sur un même territoire qui produisent une réalité nouvelle, inattendue.

Créolisation et universalisme sont les deux états d'une même réalité dans la condition humaine. Nous sommes semblables par nos besoins mais chacun et chacune de nous est différent-e de n'importe quel autre.

La créolisation rend cet aller-retour possible, vivable, concret. Elle est le contraire d'une essentialisation des êtres et de leur identité. Là où le racisme décrit les êtres humains comme enfermés dans des caractéristiques immuables, la créolisation au contraire les décrit comme des êtres de culture et reconnaît leur capacité permanente d'invention et de création.

La créolisation complète l'universalisme sans l'annuler. Les êtres humains sont tous égaux car ils ont tous les mêmes besoins. Ils doivent par conséquent avoir les mêmes droits. Cette revendication d'égalité est au cœur de toutes les luttes de libération de l'histoire, et occupe une place toute aussi centrale dans notre programme L'Avenir en commun.



Notre peuple s'est émancipé et construit autour du contrat politique inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Être français-e en République, ce n'est ni une couleur de peau, ni une religion, c'est adhérer au programme « *liberté, égalité, fraternité* » et respecter la loi. Mais cette devise ne doit pas rester un principe abstrait, mais se traduire de manière quotidienne, dans la réalité. Sans quoi, c'est tout le socle républicain qui est remis en cause.

III

**NOS PROPOSITIONS
POUR FAIRE DE
L'ÉGALITÉ EN DROIT
UNE ÉGALITÉ DE FAIT**

1. GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ

- Créer un **Commissariat à l'égalité** doté d'un corps d'inspectrices et d'inspecteurs et de moyens humains et financiers conséquents pour coordonner les politiques publiques ; et d'un Observatoire des discriminations
- Consolider le droit de la non-discrimination et le rendre plus lisible et accessible en réunissant l'ensemble des différentes dispositions dans un code unique
- Renforcer les pouvoirs et les moyens humains, matériels et juridiques de l'inspection du travail, de la médecine du travail et du Défenseur des droits
- Créer un pôle judiciaire de lutte contre les discriminations et les violences intra-familiales, sexuelles et sexistes, par tribunal, comprenant des magistrat-es du siège et du parquet ainsi que des officier-es de police judiciaire spécialisés-es. Ce pôle permettra notamment d'orienter convenablement les justiciables dans leurs démarches et procédures et former leurs collègues au traitement de ces affaires
- Renforcer la protection des victimes et témoins et faciliter les recours collectifs



2. DES MESURES SPÉCIFIQUES ET POLITIQUES TRANSVERSALES

- Généraliser les campagnes de testing ; expérimenter les dossiers anonymes dans l'accès à l'emploi, au logement, aux études supérieures, etc. ;
- Mettre en place le récépissé de contrôle d'identité par les forces de l'ordre pour lutter contre le contrôle au faciès, accompagné de dispositifs de formation, de contrôle et de sanctions et de zones sans contrôle en dehors d'un flagrant délit
- Renforcer les obligations à la charge des administrations publiques et des entreprises privées par la création d'un pôle de prévention des discriminations au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en charge de la formation, sensibilisation des salarié-es, d'évaluation des pratiques...
- Multiplier les aires d'accueil, améliorer leur localisation et garantir l'accès aux besoins essentiels (eau, électricité, internet...) pour les gens du voyage ; favoriser la scolarisation par le respect de l'obligation de scolarisation à la charge des communes (substitution du préfet), l'articulation entre enseignement présentiel/distanciel et l'accompagnement scolaire et financier des familles
- Rétablir le droit du sol pour les enfants nés en France, sous réserve de leur consentement ; faciliter l'accès à la nationalité ; accorder le droit de vote des étranger-es aux élections locales

3. RECONNAÎTRE LA PLURALITÉ DE NOTRE HISTOIRE COMMUNE

- Instaurer le 4 février comme jour férié national en mémoire des victimes de l'esclavage et de leurs luttes s'ajoutant au jour de commémoration spécifique à chaque territoire d'Outre-mer et créer un musée national de l'histoire de l'esclavage et de son abolition
- Reconnaître la responsabilité de la préfecture de police dans le massacre des Algérien-nes du 17 octobre 1961 et ouvrir les archives qui restent fermées en retirant l'IGI 1300 pour permettre aux chercheur-ses l'accès à des documents dont la loi Patrimoine impose pourtant le libre accès
- Développer de manière pluridisciplinaire la recherche universitaire, la formation des enseignant-es et le contenu des programmes et manuels scolaires sur l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et de l'immigration

L'Avenir en commun est le programme de Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle de 2022. Il est le fruit d'un long processus d'élaboration qui implique des centaines de personnes et d'organisations syndicales, associatives et politiques.

Les **Livrets de l'Avenir en commun** sont des documents complémentaires et permettent d'aller plus loin dans le détail des propositions.

Ainsi, ils intègrent le fruit de réflexions nouvelles ou approfondies sur une quarantaine d'enjeux : de la planification écologique à l'espace en passant par le plein emploi et la condition animale.

Les livrets sont élaborés de manière collective, au sein de l'espace programme de la campagne coordonné par Clémence Guetté et Hadrien Toucel, grâce au travail des groupes thématiques ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent les rejoindre.

L'Avenir en commun, le programme, est vendu en librairie au prix de 3 euros (Éditions du Seuil) ou sur le site www.melenchon2022.fr/programme

Les livrets sont mis en ligne au fur et à mesure de leur publication sur le site www.melenchon2022.fr et existent en version imprimée sur commande.

Vous pouvez aussi scanner ce QR Code pour un accès rapide à des fiches « résumé » du programme :



Pour suivre Jean-Luc Mélenchon dans cette campagne, nous vous conseillons aussi son blog : www.melenchon.fr

